



## Conférence sur l'asile du 28 novembre 2025 : procès-verbal de décision

|            |  |
|------------|--|
| Date :     | 28 novembre 2025, 13h30  |
| Lieu :     | Bernerhof, Bundesgasse 3, 3011 Berne   |
| Présents : | <p>Conseiller fédéral Beat Jans (DFJP), Philippe Müller (CCDJP), Mathias Reynard (CDAS), Jörg Kündig (ACS), Hanspeter Hilfiker (UVS)</p> <p>Pia Maria Brugger Kalfidis (supp. CE Gallati, AG), Monika Rüeg Bless (CE AI), Raphael Ben Nescher (supp. CE Schnegg BE), Audrey Hauri-Luther (GL), Marianne Lienhard (CE GL), Peter Truttmann (CE NW), Marcel Montanari (CE SH), Gaby Szöllösy (SG CDAS), Christoph Amstad (CE OW), Laura Bucher (CE SG), Petra Steimen-Rickenbacher (CE SZ), Christian Arnold (CE UR), Nina Gilgen (coresponsable CDI), Amina Benkais-Benbrahim (coresponsable CDI), Matthias Schnyder (CDEP), Yves Noel Balmer (CE AR), Kaspar Sutter (CE BS), Michaela Tschuor (CE LU), Susanne Schaffner (CE SO), Nathalie Barthoulot (CE JU), Florence Nater (CE NE), Rafaele de Rosa (CE TI), Isabelle Moret (CE VD), Steve Maucci (accompagne le CE Moret, VD), Andreas Hostettler (CE ZG), Philippe Otzenberger (CDAS comité sur l'asile), Christoph Ammann (vice-président CdC), Thomas Minger (supp. SG CdC), Nicole Gysin (CdC), Carole-Ann Kast (CE GE), Christian Marti-Hauser (CE GL), Christof Hartmann (CE SG), Ruth Faller Graf (CE TG), Laura Dittli (CE ZG), Nicolas Galladé (ville de Winterthour), Michael Brändle (supp. directeur UVS), Franziska Ehrler (UVS), Camillus Guhl (président ASM), Oliver Lüthi (chef du centre administratif de l'ASM), Mark Burkhard (CCPCS), Philippe Allain (CCPCS), Simona Abächerli (groupement de la Défense), Dieter Egli (CE AG), Alain Hofer (SG CCDJP), Kathrin Schweizer (CE CF), Peter Peyer (CE GR), Florian Düblin (SG CCDJP), Ursina Anderegg (ville de Berne), Melanie Setz (ville de Lucerne), Bruno Arrigoni (ville de Chiasso), Marie-France Roth Pasquier (conseillère nationale), Claudia Kratochvil (ACS), Boris Tschirky (Comité ACS), Christian Amstutz (supp. CE BE), Jean-Vincent Rieder (membre TML), Isabel Blatter (CCDJP), Jris Bischof (CDAS)</p> |



SG DFJP : Nora Bertschi, Oliver Washington, Laura Kronig, Geo Taglioni

SEM : Vincenzo Mascioli (secrétaire d'État), Claudio Martelli (directeur suppléant), David Keller (comité directeur), Jenny Hutter (comité directeur), Regula Mader (comité directeur), Rahel Gall (PIC/AIS SEM), Sarah Hurni (cheffe de projet), Pascal Schwarz (chef de projet), Laura von Känel (PMO), Samuel Wyss (État-major IC), Rahel Baumgartner (État-major DDAS), Christof Rissi (domaine spécialisé Finances), Pascale Probst (État-major Affaires juridiques), Sarah Diaz (CO), Emel Devicoski (CO), Aiperi Nagy (CO), Fabian Tomasulo (CO), Edin Kamberi (CO), Hanim Kilinc (CO), Carole Lantz (CO), Oliver Letnansky (CO), Simone Zurschmitten (future cheffe de projet suppléante)

|                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| Absents :       | -                   |
| Procès-verbal : | Simone Zurschmitten |
| Approbation :   | Sigle, date         |

## Procès-verbal

Remarque : Le présent procès-verbal expose les prises de position des participants de manière fortement résumée.

### 1 Ouverture et mot de bienvenue

Ouverture et mot de bienvenue du DFJP par le **conseiller fédéral Beat Jans**.

Mot de bienvenue des cantons par le **CE Mathias Reynard**, président de la CDAS.

Mot de bienvenue des cantons par le **CE Philippe Müller**, membre du comité de la CCDJP.

Mot de bienvenue des communes par **Jörg Kündig**, maire de Gossau ZH et vice-président de l'Association des communes suisses (ACS).

Mot de bienvenue des villes par **Hanspeter Hilfiker**, maire d'Aarau et président de l'Union des villes suisses (UVS).

Présentation de l'ordre du jour de la conférence sur l'asile par le **conseiller fédéral Beat Jans**.

---

## 2 Stratégie Asile 2027 – le point sur la situation

**Le secrétaire d'État Vincenzo Mascioli (SEM)** commence par décrire les trois principaux produits de la stratégie Asile (analyse, synthèse et mandat politique).

**Heini Sommer**, auteur de l'analyse externe, aborde les résultats essentiels de l'analyse.

Le **secrétaire d'État Vincenzo Mascioli** concrétise la synthèse politique qui ressort de l'analyse.

Dans le domaine de la sécurité, **Alain Hofer, secrétaire général supp. de la CCDJP** fait état des premières mesures concrètes qui ont pu être lancées, notamment la taskforce multirécidivistes LEI / LAsi (TML). Les premiers échos de la taskforce sont encourageants, la collaboration fonctionne bien et la taskforce a déjà obtenu plusieurs succès. Le rapport final sera publié l'an prochain mais un premier bilan intermédiaire montre d'ores et déjà que les mesures engagées sont efficaces et permettent d'atteindre des résultats.

**Claudia Kratochvil-Hametner, directrice de l'ACS**, évoque la nécessité de prendre des mesures au niveau du statut de protection S. Il faut notamment élaborer une réglementation claire pour la levée du statut S et le passage au statut B après cinq ans.

Les **CE Mathias Reynard et Christoph Amstad (CDAS)** résument les avis des membres de la CDAS et les discussions qui ont été menées au sein de la conférence. Les membres de la CDAS souhaitent, entre autres, que des restrictions soient mises en place pour les demandes multiples et les demandes de réexamen, que les cas présentant des coûts médicaux élevés soient gérés de manière adéquate, que des mesures soient prises contre les demandes de statut S abusives, que le financement et la gestion des personnes commettant des infractions soient améliorés et qu'une stratégie de communication soit conçue pour le domaine de l'asile. La CDAS a également formulé des propositions de modification concrètes. Elle souhaite notamment que les CFA fassent l'objet d'une analyse axée sur l'efficacité économique. Cette analyse devrait également tenir compte de mesures visant une cohabitation la moins dérangeante possible avec la population locale ainsi que l'acceptation des CFA par la population. La CDAS estime aussi qu'il faut une réglementation claire concernant la levée et le remplacement du statut de protection S ainsi que la transition vers l'octroi du permis B au bout de cinq ans de séjour en Suisse. Par ailleurs, elle préconise que les « radiations et procédures de réadmission » soient explicitement considérées comme une catégorie individuelle de procédures. Enfin, la CDAS souhaite que le respect des délais par le Tribunal administratif fédéral soit abordé.

Le **CE Philippe Müller (CCDJP)** indique que la CCDJP renonce à formuler des propositions de modifications concrètes car ses principales préoccupations figurent déjà dans le mandat ou dans les propositions de la CDAS.

Le **conseiller fédéral Beat Jans** conclut cette partie de la conférence en remerciant les participants pour leurs présentations et leurs propositions.

---

### 3 Avis des différents niveaux étatiques

Le **conseiller fédéral Beat Jans** fait un certain nombre de remarques introductives puis les représentants des trois niveaux étatiques s'expriment sur le rapport d'analyse, sur la synthèse politique et sur le mandat.

Le **CE Christoph Amstad (OW)** souligne que le nouveau système d'asile et l'Agenda Intégration Suisse ont fait leurs preuves malgré les défis considérables rencontrés. Cependant, la Confédération et les cantons doivent souvent improviser en raison des crises répétées. C'est pourquoi il souhaite que le système doit davantage résilier aux crises, que des règles claires soient mises en place concernant le statut de protection S, que les cas en suspens soient réduits et qu'il y ait une certaine cohérence entre l'hébergement, les mesures de protection et l'intégration. Il considère que la conférence sur l'asile de ce jour pose les fondements pour trouver des solutions communes et demande à tous les participants de participer et de fournir leur contribution.

Le **CE Philippe Müller (CCDJP)** insiste sur la nécessité d'une base commune et d'une démarche coordonnée des cantons, notamment pour assurer la sécurité, la réalisation de procédures rapides et correctes ainsi que pour réduire les cas en suspens. Il réclame des responsabilités clairement établies, des opérations de rapatriement efficaces et une réglementation univoque pour le statut de protection S. Ces mesures doivent permettre à l'ensemble des acteurs d'ajuster conjointement leur organisation dans le domaine de l'asile.

Les membres de la CCDJP sont invités à compléter leurs propos. Aucune autre prise de parole n'est demandée. La parole passe ensuite aux représentants des communes.

**Jörg Kündig, vice-président de l'ACS et maire de Gossau ZH** souligne que, malgré un départ laborieux, une stratégie viable pour tous a pu être élaborée, le tout en tenant compte des perspectives et préoccupations des communes. Il rappelle les défis auxquels font face les communes : hébergement/logement, personnel, surcharge des écoles, attributions, cas en suspens et incertitude autour de l'avenir du statut de protection S. Il demande un calendrier clair pour la prochaine phase de mise en œuvre et une communication fiable et coordonnée.

**Boris Tschirky, membre du comité de l'ACS, maire de Gaiserwald SG** déclare que le système d'asile fonctionne uniquement si tous les échelons disposent de ressources suffisantes pour assumer leurs responsabilités et si les communes sont associées de manière précoce. Il rappelle que les communes soutiennent le processus commun qui sous-tend la stratégie Asile 2027. Il insiste sur la nécessité de prendre des mesures pour contrer le nombre élevé de recours et l'augmentation des cas en suspens auprès du Tribunal administratif fédéral ainsi que sur le besoin d'améliorer la coopération et la communication en matière d'attributions en instaurant des processus décisionnels clairs et transparents. Il considère également qu'il y a un besoin urgent d'agir en matière de sécurité et que des mesures éprouvées s'imposent, notamment contre les multirécidivistes.

Le **conseiller fédéral Beat Jans** passe la parole aux membres de la CDAS.

La **CE Marianne Lienhard (GL)** souligne l'urgence de s'attaquer au problème des cas en suspens auprès du Tribunal administratif fédéral. Cependant, la question de la compétence est complexe. En effet, le Conseil fédéral ne peut ni donner des instructions au TAF ni lui attribuer des ressources. Cette question relève de la haute surveillance exercée par le Parlement.

Le **conseiller fédéral Beat Jans** cite les interventions parlementaires pertinentes sur ce sujet et indique que la stratégie Asile peut grandement contribuer à accélérer les procédures.

La **CE Florence Nater (NE)** accueille favorablement l'évaluation de la restructuration du domaine de l'asile et les prémices de la stratégie Asile. Elle insiste sur le fait que toutes les échelons de l'État fédéral doivent travailler ensemble et rappelle les difficultés particulières que posent les CFA de grande taille. En effet, les autorités locales doivent garder un équilibre entre capacités d'hébergement et acceptation par la population. Elle critique également le fait que l'analyse omet d'importants aspects financiers liés, entre autres, aux rapatriements, à l'aide d'urgence et à la sécurité.

Le **CE Philippe Demierre (FR)** rappelle l'importance de renforcer le système d'asile et de ne pas mettre en péril la confiance de la population. Il salue les grandes lignes de la stratégie Asile 2027 sans pour autant être d'accord avec tous ses éléments. Il estime que l'analyse constitue une base solide mais que les aspects financiers doivent impérativement être approfondis.



La **CE Petra Steimen-Rickenbacher (SZ)** rappelle que les cantons réclament depuis déjà deux ans que les questions non clarifiées relatives à la levée du statut S soient clarifiées. Selon elle, la stratégie manque de mesures concrètes assorties de délais. Le canton de Schwyz rejette la stratégie Asile 2027.

Le **CE Kaspar Sutter (BS)** évoque l'importance d'une intégration durable. Il considère que l'Agenda Intégration Suisse produit ses fruits mais reste perfectible dans plusieurs domaines : encouragement des femmes, encouragement précoce et avenir du statut de protection S après cinq ans.

Le **conseiller fédéral Beat Jans** passe la parole à l'Union des villes suisses.

**Hanspeter Hilfiker, président de l'UVS**, déclare que les villes soutiennent la restructuration du domaine de l'asile et l'Agenda Intégration Suisse et qu'elles souhaitent continuer à développer le système. L'UVS soutient la synthèse politique et le mandat. Selon elle, la collaboration au niveau tripartite fonctionne. Les villes attendent désormais que les mesures de la deuxième phase soient rapidement concrétisées.

Le **conseiller municipal Nicolas Galladé (Winterthour)** se réjouit que les trois niveaux étatiques se soient à nouveau réunis pour une conférence sur l'asile. Il déclare que le système d'asile a accompli des progrès significatifs dernièrement. En effet, les procédures sont devenues plus rapides et l'intégration s'est améliorée. Il estime que la capacité à faire face aux fluctuations reste le principal défi et que des transferts de charges doivent être examinés soigneusement dans le cadre de la procédure préalable en matière d'asile.

La **conseillère municipale Ursina Anderegg (Berne)** présente les difficultés majeures en matière d'hébergement des bénéficiaires du statut de protection S. Elle déclare que les bases légales surannées ont entraîné des inégalités de traitement et une charge administrative élevée. Elle salue les efforts entrepris pour que ces problèmes soient résolus dans une prochaine étape. Elle approuve également l'élaboration de réglementations concernant la levée du statut S et les mesures à prendre une fois le délai de cinq ans atteint. Les autorités doivent être prêtes à temps à l'éventualité que les personnes arrivées dès 2022 déposent une demande pour cas de rigueur l'an prochain.

Le **maire de Chiasso Bruno Arrigoni** aborde le quotidien d'une ville frontalière fortement sollicitée. Il estime que les améliorations en matière d'infrastructure et d'encadrement ont eu des effets. Parallèlement, les comportements criminels doivent être sanctionnés de manière systématique car la médiatisation d'affaires isolées affecte fortement la perception de la population.

La **conseillère municipale Melanie Setz (Lucerne)** souligne l'importance de l'Agenda Intégration Suisse pour les villes. Elle salue expressément le fait que l'intégration fasse partie de la stratégie Asile 2027 et soutient ses prémices. Elle insiste sur le fait que l'objectif doit être la durabilité de l'intégration et non sa rapidité.

**Christoph Ammann, vice-président de la CdC**, met l'accent sur la partie de la stratégie consacrée à l'intégration. Il considère que les progrès accomplis ces dernières années sont considérables mais que l'intégration des femmes et des jeunes doit être encore renforcée. En effet, la formation et l'encouragement de la petite enfance constituent des facteurs de réussite centraux. Il estime qu'une réduction du forfait global fragiliserait fortement la capacité d'intégration. Il souligne que la CdC et la CDEP approuvent les grandes lignes de la stratégie Asile dans le domaine de l'intégration.

Le **conseiller fédéral Beat Jans** apprécie la richesse des discussions menées. Il regrette que le canton de Schwyz ne soutienne pas la stratégie mais se montre persuadé qu'un engagement commun en faveur du mandat et des ressources permettra d'atteindre plus rapidement les objectifs.

---

#### **4 Coordination des propositions de modification**

Le **conseiller fédéral Beat Jans** prend note du mandat du comité de pilotage et estime qu'il constitue un très bon instrument pour planifier et mettre en œuvre la stratégie Asile. Il souligne avoir également pris acte des modifications proposées par la CDAS et estime qu'elles peuvent être soutenues à l'échelon fédéral afin de rendre le système d'asile encore plus résilient.

Le **conseiller fédéral Beat Jans** constate que les organes qui participent à la conférence n'ont pas formulé d'opposition aux propositions de modification. Aucune objection n'a été soulevée sur la question d'une acceptation des propositions. Ainsi, les modifications proposées peuvent être considérées comme acceptées à l'unanimité.

---

#### **5 Adoption de la stratégie Asile / mandat**

Le **conseiller fédéral Beat Jans** demande aux participants s'ils sont prêts à adopter la stratégie Asile et le mandat sous leur forme actuelle ou s'ils ont encore des objections. Il souligne que la stratégie a été finalisée, qu'elle est opérationnelle et que l'étape finale de l'adoption peut avoir lieu.



Les participants manifestent leur approbation en applaudissant. La stratégie Asile et le mandat sont officiellement acceptés et adoptés.

---

## 6 Perspectives

Le **conseiller fédéral Beat Jans** remercie tous les participants et clôture la conférence en dressant un aperçu de la prochaine phase de la stratégie Asile.

Beat 2.6.2026

